



# UNION DES COMORES

*Unité - Solidarité - Développement*

*Président de l'Union*

Moroni, le 28 SEP 2020

## **DECRET N° 20-129/PR**

Relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores

### **LE PRESIDENT DE L'UNION**

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018, notamment en son article 60;

#### **DECRETE :**

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont nommés Ministres :**

##### **1.1. Monsieur BIANRIFI THARMIDHI**

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement.

##### **1.2. Monsieur HOUMED M'SAIDIE**

Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, Chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat, porte-parole du Gouvernement.

##### **1.3. Monsieur SAID ALI SAID CHAYHANE,**

Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

##### **1.4. Monsieur AHMED BEN SAÏD JAFFAR**

Ministre des Postes, des Télécommunications, de l'Economie numérique, chargé de l'Information

##### **1.5. Monsieur DHOIHIR DHOULKAMAL,**

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Chargé de la diaspora.

##### **1.6. Madame LOUB YACOUT ZAIDOU**

Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre.



.../...

- 1.7. **Monsieur MOHAMED HOUSSEINI DJAMALILAIL,**  
Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations publiques.
- 1.8. **Monsieur MOHAMED DAOUDOU,**  
Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration territoriale chargé des Relations avec les Institutions.
- 1.9. **Monsieur MOINDJIE MOHAMED MOUSSA**  
Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique.
- 1.10. **Monsieur NOURDINE BEN AHMED,**  
Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, des Sports, des Arts et de la Culture.
- 1.11. **Monsieur M. DJAE AHAMADA CHANFI,**  
Ministre des Transports Maritimes et Aériens.
- 1.12. **Monsieur AFRETĀNE YSSOUFA,**  
Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des transports terrestres.

**ARTICLE 2 :** Sont nommés Secrétaires d'Etat et participent au Conseil des Ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

**2.1. DR TAKIDDINE YOUSSEOUF**

Secrétaire d'Etat Chargé de la Coopération auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

**2.2. Monsieur SOILIHI MOHAMED DJOUNAID**

Secrétaire d'Etat Chargé de la Fonction Publique et de la modernisation des Administrations publiques auprès du Ministre de la Justice, des Affaires Islamiques et de la Fonction Publique chargé des Droits de l'Homme, de la Transparence et des Administrations publiques.

**2.3. Monsieur MOCTAR OULD DADA HAMDANE**

Secrétaire d'Etat Chargée du Tourisme et de l'Artisanat auprès du Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, Chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat.

**ARTICLE 3 :** Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

